



communiqué

N°:
No.: 83

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
LE 27 JUIN 1983

LES EXPORTATIONS DE VOITURES JAPONAISES AU CANADA

L'honorable Gerald Regan, ministre d'Etat (Commerce international), a annoncé aujourd'hui qu'une entente, conclue avec le Japon, assurera que les exportations de voitures japonaises sur le marché canadien ne dépasseront pas 153,000 unités au cours de l'année financière 1983-84 (1er avril 1983 au 31 mars 1984). Cette entente est fondée sur les prévisions d'exportations qu'a annoncées aujourd'hui le ministère japonais du Commerce international et de l'Industrie (MITI) à l'effet que les exportations de voitures à destination du Canada au cours de la période de 15 mois, qui s'étend du 1er janvier 1983 au 31 mars 1984, ne dépasseront pas 202,600 unités. Il est entendu que les exportations ne seront pas concentrées durant le deuxième semestre de 1983.

Le ministre Regan a rappelé qu'en vertu d'une entente provisoire conclue en février dernier, les exportations de voitures japonaises avaient été limitées à 79,000 unités au cours de la période du 1er janvier au 30 juin 1983.

Le Ministre a fait remarquer que l'initiative japonaise résultera en une diminution d'environ 18,000 unités au cours de l'année financière 1983-84 par rapport à l'année financière précédente. Il a également fait remarquer que, selon les plus récentes prévisions de marché de l'industrie canadienne, l'initiative japonaise vis-à-vis les voitures résultera en une réduction de la pénétration de voitures japonaises sur le marché canadien d'un peu moins de 20% au cours de l'année financière 1983-84. M. Regan a indiqué que l'entente "fournirait encore plus de temps à l'industrie canadienne pour s'ajuster aux changements de la situation concurrentielle sur le marché canadien" et s'est déclaré heureux qu'une certaine reprise se soit faite sentir dernièrement sur le marché au Canada.

.../2

Le ministre Regan a fait remarquer que cette nouvelle entente couvrait la même période que celle qui est actuellement en vigueur entre le Japon et les Etats-Unis.

En ce qui a trait aux véhicules commerciaux, le ministre Regan a déclaré que les autorités japonaises se sont vues expliquer en détails la situation du marché canadien et qu'il était "satisfait de constater que les expéditions japonaises vers le Canada pour la période à venir tiendront compte de la situation du marché des véhicules commerciaux au Canada".

Le ministre Regan a également fait remarquer que l'entente annoncée aujourd'hui tient compte de la recommandation du Groupe de travail sur l'automobile que l'entente japonaise se poursuive pour une période provisoire.

Le Ministre s'est dit heureux qu'on ait pu en venir à un accord bilatéral avec le Japon sur cette difficile question.